

Dépôt :

M.Guy Arendt (DP)

Luxembourg, le 20 janvier 2022

Heure d'actualité :

Liberté de presse



RÉSOLUTION

Relative à la liberté de presse et aux attaques contre les professionnels du monde médiatique dans le contexte de la pandémie de Covid-19

La Chambre des Député-e-s,

- considérant que les médias accomplissent une mission importante qui consiste à renforcer la transparence politique et sociale en fournissant des informations fiables et vérifiées ;
- considérant que la crise sanitaire a mis en évidence le rôle essentiel des médias d'agir en tant qu'observateur critique et porte-voix objectif au sein de toute société démocratique ;
- constatant que les journalistes et autres professionnels du secteur médiatique sont de plus en plus souvent les victimes de harcèlement et d'actes d'intimidation ;
- constatant que la violence s'incruste de plus en plus dans le débat public ;
- constatant que les menaces envers les professionnels du secteur ne se limitent point au seul contexte professionnel, mais s'étendent à la vie privée des professionnels ciblés ;
- considérant que les menaces envers les journalistes se concrétisent par le partage sur les réseaux sociaux de détails personnels, dont notamment des numéros de téléphone et des adresses de domicile privées ;


s'engage

- à réaffirmer le rôle de la presse et l'importance du pluralisme médiatique en tant que piliers cruciaux d'une société démocratique ;
- à soutenir la presse professionnelle et les services des médias dans leur travail d'information et de révélation ;

dénonce


- toute incitation à la violence et toute forme de pression exercée sur la presse et les médias ;
- le non-respect de la vie privée des membres de la presse.


Signatures



Guy Brandt


F. Kuntzeisen


Francine Aloseux


Diane Odell


Sven CLEMENT


Diana BERNARD


Nathalie Thomas